

LE COMPORTEMENT DES ÉTUDIANTS ENVERS  
LES INDIENSMotion n° 358—**M. Howard (Skeena):**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie du rapport rédigé par certaines personnes du Collège de Glendon sur l'attitude des étudiants envers les Indiens.

(La motion est adoptée.)

[Français]

**M. Forest:** Monsieur l'Orateur, auriez-vous l'obligeance de faire l'appel des avis de motions n°s 1, 171, 174, 194, 202, 205, 217, 228, 259, 271, 300, 308 et 343?

Je demande, monsieur l'Orateur, que les autres avis de motions soient réservés.

[Traduction]

## LES EXPORTATIONS DE CUIVRE

Motion n° 1—**M. Saltsman:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de tous les permis accordés en vue de l'exportation du cuivre au cours de la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 1969 au 30 septembre 1969.

**M. Yves Forest (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Monsieur l'Orateur, le ministre de l'Industrie et du Commerce tient à informer le député que les détails des demandes de permis ont toujours été gardés secrets sauf pour les personnes ayant un droit légal à ces renseignements. Dans les circonstances, le ministre prierait le député de retirer sa motion.

**M. Saltsman:** Monsieur l'Orateur, j'aurais pensé que les députés avaient un droit légal à cette information.

**L'hon. M. Macdonald:** A reporter à l'ordre du jour.

**M. l'Orateur:** Reportée à l'ordre du jour.

LE RAPPORT SUR LA PARITÉ DES SALAIRES  
AU CANADA ET AUX ÉTATS-UNISMotion n° 171—**M. Saltsman:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de l'étude faite par M. David F. Smith, économiste à la Direction du transport mécanique du ministère de l'Industrie et du Commerce, et portant sur les effets de la parité des salaires au Canada et aux États-Unis sur les coûts de revient dans l'industrie canadienne de l'automobile.

**M. Yves Forest (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Monsieur l'Orateur, le ministre de l'Industrie et du Commerce avise la Chambre que cette étude est un document ministériel interne qui contient des renseignements confidentiels fournis par

l'industrie et que, par conséquent, elle ne peut pas être déposée. Le ministre prie donc le député de retirer sa motion.

**M. Max Saltsman (Waterloo):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais que la motion soit reportée à l'ordre du jour, à cause de la nature douteuse de cette industrie.

**M. l'Orateur:** Reportée à l'ordre du jour.

LE PROGRAMME D'ACCROISSEMENT DE LA  
PRODUCTIVITÉMotion n° 174—**M. Saltsman:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de l'étude préliminaire sur le coût et les avantages du nouveau programme du ministère de l'Industrie et du Commerce, destiné à augmenter la productivité (PEP), étude dont il est fait mention dans la réponse à la question n° 1955 parue dans le Hansard du 4 juin 1969.

**M. Yves Forest (secrétaire parlementaire du président du conseil privé):** Monsieur l'Orateur, le ministre de l'Industrie et du Commerce informe le député que cette étude ne sera pas déposée. Comme le programme est encore au stade embryonnaire et susceptible d'être modifié, il ne serait pas dans l'intérêt public de déposer une analyse préliminaire esquissée dans un document de travail interne. Le ministre espère que le député retirera sa demande.

**M. Max Saltsman (Waterloo):** Je veux bien la retirer, monsieur l'Orateur.

(L'ordre est rayé et la motion est retirée.)

## LA MISE AU POINT D'APPAREILS «ANTISMOG»

Motion n° 194—**M. Saltsman:**

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le priant de faire déposer à la Chambre copie de toute la correspondance, de tous les mémoires, etc., fournis au ministère de la Consommation et des Corporations par le ministère de la Justice des États-Unis en ce qui concerne la lutte contre les coalitions, et plus précisément les fabricants d'automobiles et une entente visant à retarder la mise au point d'appareils *antismog*.

**L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations):** Monsieur l'Orateur, les documents demandés par cette motion font partie d'un échange entre deux gouvernements de nature confidentielle, dont la publication nuirait à l'utilité de tels échanges. Je demande au député de consentir à retirer la motion.

**M. Saltsman:** Monsieur l'Orateur, l'explication du ministre n'est pas acceptable. Je vous prie de reporter la motion à l'ordre du jour.

**M. l'Orateur:** Reportée à l'ordre du jour.